



Gabon

GÉOGRAPHIE, CLIMAT ET POPULATION

Le Gabon, situé en Afrique centrale, est traversé par l'équateur et couvre un territoire de 267 670 km². Environ 800 km de littoral lui donnent accès à l'océan Atlantique et il partage ses frontières au nord avec la Guinée équatoriale et le Cameroun, et à l'est et au sud avec le Congo. Il dispose d'un potentiel en terres cultivables de presque 15.2 millions d'hectares relativement fertiles, dont seuls 495 000 ha sont directement exploités (tableau 1). La forêt couvre environ 22 millions d'hectares (82 pour cent de sa superficie) dont 20 millions d'hectares de forêts productives. Le taux de déboisement est inférieur à 1 pour cent, compte tenu de la faiblesse de la pression démographique et agricole et d'une exploitation réglementée. Les savanes et les pâturages naturels représentent les autres formes de végétation présente sur son territoire. Le Gabon a des formes de relief variées: le pays est essentiellement constitué de plateaux, qui couvrent

TABLEAU 1
Caractéristiques du pays et population

Superficies physiques			
Superficie du pays	2002	26 767 000	ha
Superficie cultivée (terres arables et cultures permanentes)	2002	495 000	ha
• en % de la superficie totale du pays	2002	2	%
• terres arables (cultures temporaires + prairies et jachères temp.)	2002	325 000	ha
• cultures permanentes	2002	170 000	ha
Population			
Population totale	2004	1 351 000	habitants
• dont rurale	2004	15	%
Densité de population	2004	5	habitants/km ²
Population active	2004	611 000	habitants
• en % de la population totale	2004	45	%
• féminine	2004	45	%
• masculine	2004	55	%
Population active dans le secteur agricole	2004	201 000	habitants
• en % de la population active	2004	33	%
• féminine	2004	48	%
• masculine	2004	52	%
Économie et développement			
Produit intérieur brut (PIB)	2003	5 600	millions de \$EU/an
• valeur ajoutée du secteur agricole (% du PIB)	2003	9	%
• PIB par habitant	2003	4 520	\$EU/an
Indice de développement humain (plus élevé = 1)	2002	0.648	
Accès aux sources améliorées d'eau potable			
Population totale	2002	87	%
Population urbaine	2002	95	%
Population rurale	2002	47	%

la plus grande partie de la superficie, et de collines. Les montagnes, peu élevées, sont caractérisées par de fortes déclivités et leur rebord forme un escarpement qui domine de plusieurs centaines de mètres la plaine en contrebas.

Le climat est de type équatorial avec deux saisons des pluies. Les précipitations moyennes annuelles atteignent 1 831 mm, variant dans l'espace entre 1 400 et 3 800 mm, alors que les températures s'étalent de 21 à 28°C. L'évapotranspiration est de 1 400 mm/an. On distingue selon la distribution et le rythme des précipitations trois principaux types de climats: le climat équatorial pur, le climat équatorial de transition de la zone centrale, et le climat équatorial du sud-ouest et du littoral centre atlantique.

Selon le dernier recensement de la population, le Gabon comptait en 1993 un total d'un peu plus d'un million d'habitants, dont 27 pour cent seulement en milieu rural. En 2004, elle était estimée à 1.35 million d'habitants dont 15 pour cent vivent en milieu rural (tableau 1). Le taux de croissance démographique annuel pour la période 1997-2003 s'élevait à 2.3 pour cent. La densité moyenne est donc d'environ 5 habitants/km² avec néanmoins de grosses disparités régionales et une forte concentration dans les trois principaux centres urbains (Libreville, Port-Gentil et le triangle Franceville-Moanda-Mounana). La densité rurale n'est que d'un habitant/km². En 1993, le taux de chômage s'élevait à 18 pour cent au niveau national; en 1996 il était de 21.6 pour cent à Libreville et de 30.7 pour cent à Port-Gentil. On estime qu'à Libreville et à Port-Gentil (70 pour cent de la population urbaine) près de 20 pour cent des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue (29 000 FCFA/mois). Cette pauvreté se manifeste surtout à travers la précarité des conditions de vie et l'insécurité alimentaire. La population a accès à l'eau potable à 86 pour cent (95 pour cent en milieu urbain contre 47 pour cent en milieu rural). L'espérance de vie en 2002 était de 57 ans à la naissance. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est compris entre 7.7 et 9.1 pour cent dans les zones urbaines selon le rapport annuel 2002 du Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS).

ÉCONOMIE, AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le secteur agricole (hors exploitation forestière) est relativement peu développé au Gabon. L'agriculture, y compris l'élevage et la pêche, qui occupait 33 pour cent de la population active en 2004, n'a contribué au PIB qu'à raison de 8.7 pour cent en 2003, et les exportations du secteur ne représentaient que 0.2 pour cent du total des exportations en 2001. Avec une agriculture vivrière tournée essentiellement vers l'autosubsistance, le Gabon ne peut nourrir la totalité de ses habitants. Pour faire face à une demande alimentaire grandissante au niveau des centres urbains, le pays doit recourir massivement aux importations de vivres (60 pour cent de la consommation alimentaire est importée).

Les principales cultures vivrières sont le manioc et la banane plantain mais l'on produit aussi du maïs (31 000 tonnes en 2002) et un peu de riz (environ 1 000 tonnes). Les cultures de rente comprennent le cacao, le café et l'hévéa. L'agriculture est presque exclusivement pluviale, conduite sur différents types d'exploitation agricole:

- les exploitations traditionnelles (< 1 ha) où l'on pratique une agriculture itinérante sur brûlis, essentiellement vivrière (plantain, manioc, taro, igname), peu performante et dont l'essentiel de la production est autoconsommée;
- les plantations villageoises/noyaux d'élevage privés dont l'activité est centrée sur les cultures de rente (café, cacao, hévéa);
- les blocs agroindustriels et les grands ranches qui sont aux mains de sociétés paraétatiques (huile de palme, caoutchouc, café, cacao, sucre, poulet de chair, viande bovine);
- les exploitations privées qui se développent sous l'impulsion de fonctionnaires, de cadres du secteur privé ou de PME dans des domaines variés (bananeraies, vergers, potagers, élevage);

- les petites exploitations périurbaines (maraîchage, élevage, production de champignons, polyculture vivrière) basées sur l'application de techniques culturales modernes.

RESSOURCES EN EAU ET UTILISATION DE L'EAU

Ressources en eau

Les ressources en eau de surface renouvelables internes sont estimées à 162 km³/an et les ressources en eau souterraines à 62 km³/an. Considérant une partie commune entre eaux de surface et eaux souterraines d'environ 60 km³, les ressources en eaux renouvelables internes totales s'élèvent à 164 km³/an (tableau 2).

Le système hydrographique dense est composé d'un abondant réseau de cours d'eau permanents. Le grand bassin versant de l'Ogooué domine ceux, plus modestes, des fleuves côtiers Nyanga et Komo. Seuls les cours inférieurs des plus grands fleuves sont navigables toute l'année: le Komo de Kango à Libreville et l'Ogooué sur une plus grande distance, de Ndjolé à Port-Gentil. Ce sont 3 000 km de voies d'eau qui sont potentiellement utilisables. Les bassins de ces trois fleuves sont décrits ci-dessous:

- Le bassin de l'Ogooué draine 215 000 km² dont presque 90 pour cent (193 000 km²) se trouvent au Gabon. Il est limité à l'est par le bassin du Congo, au sud par les bassins du Niari et de la Nyanga, à l'ouest et au nord par les bassins de rivières côtières. Parcourant environ 1 000 km, l'Ogooué prend sa source au Congo, dans les monts Ntalé, à une altitude voisine de 840 m et atteint un débit de 4 706 m³/s à Lambaréné. L'Ivindo, son plus important affluent, draine le quart nord-est du pays. La Ngounié, second affluent, draine 33 100 km² dans le sud.
- La Nyanga, tout en étant d'importance réduite, est le second grand fleuve gabonais. C'est le plus méridional du pays, qui coule dans une moindre mesure en territoire congolais. Les 80 pour cent des 22 000 km² de son bassin versant sont situés au Gabon. La Nyanga prend sa source au coeur du massif du Chaillu, dans les monts Birougou, à une altitude de 1 000 m environ. Il rejoint l'Atlantique après un parcours de 600 km.

TABLEAU 2

L'eau: ressources et prélèvement

Les ressources en eau renouvelables			
Précipitations moyennes		1 831	mm/an
		490	10 ⁹ m ³ /an
Ressources en eau renouvelables internes		164	10 ⁹ m ³ /an
Ressources en eau renouvelables réelles totales		164	10 ⁹ m ³ /an
Indice de dépendance		0	%
Ressources en eau renouvelables réelles totales par habitant	2004	121 392	m ³ /an
Capacité totale des barrages	1980	220	10 ⁶ m ³
Prélèvements en eau			
Prélèvement total en eau	2000	128	10 ⁶ m ³ /an
- irrigation + élevage	2000	52	10 ⁶ m ³ /an
- collectivités	2000	62	10 ⁶ m ³ /an
- industrie	2000	14	10 ⁶ m ³ /an
• par habitant	2000	102	m ³ /an
• en % des ressources en eau renouvelables réelles totales	2000	0.08	%
Ressources en eau non conventionnelles			
Volume d'eaux usées produit		-	10 ⁶ m ³ /an
Volume d'eaux usées traité		-	10 ⁶ m ³ /an
Réutilisation des eaux usées traitées		-	10 ⁶ m ³ /an
L'eau dessalée produite		-	10 ⁶ m ³ /an
Réutilisation des eaux de drainage		-	10 ⁶ m ³ /an

- Avec un bassin versant couvrant une surface de 5 000 km² et une longueur de 230 km, le Komo est le troisième grand fleuve gabonais avec un débit à la limite de l'estuaire de 160 m³/s. Il naît en Guinée équatoriale, mais la plus grande partie de son bassin versant est en territoire gabonais. Son cours principal couvre une superficie d'environ 3 200 km². La rivière Mbèi, son affluent le plus important, draine une surface de 1 800 km²;
- Les autres bassins côtiers occupent une superficie totale d'environ 53 000 km².

Les lacs les plus grands et les plus importants se rencontrent dans les bassins côtiers, notamment le long du cours inférieur du fleuve Ogooué. La région du Bas-Ogooué, qui correspond au delta intérieur de l'Ogooué, abrite la plus grande concentration de lacs du Gabon. Sur la rive gauche du fleuve, on distingue les lacs Ezanga, Oguemoué et Onangué; sur la rive droite, on trouve les lacs Azingo, Gomè et Opindalwango. Ailleurs on rencontre:

- entre Fougamou et Gamba, les lacs Goumba, Divangui, Kivoro;
- dans la région de Mouila-Ndende les divers lacs de type karstique comme le lac Noir et le lac Bleu;
- à l'ouest de Ndjolé le lac Nguéné.

Cette liste n'est pas exhaustive, car certains lacs sont encore méconnus et ils ne sont pas tous répertoriés sur la carte du pays.

Les zones humides se situent:

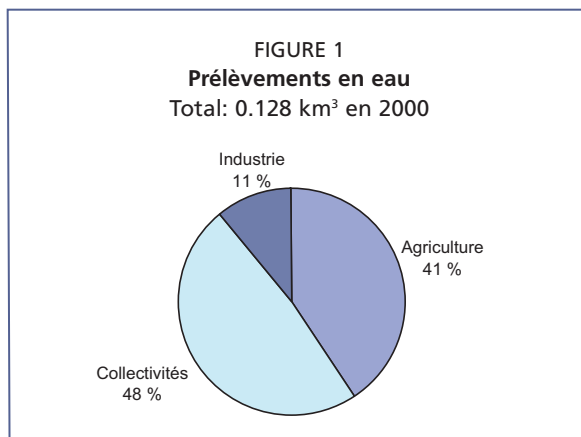
- Au nord-est du pays, le long des rivières (Ayina et Djoua, par exemple) et des fleuves (Ivindo et Ntem) qui drainent le plateau. Cette région correspond à une vaste pénéplaine marécageuse d'environ 10 000 km², située entre 500 et 600 m d'altitude.
- Dans le cours inférieur de l'Ogooué, les marais et marécages s'étendent sur les larges rives des lacs et du fleuve où ils forment la plaine d'inondation de l'Ogooué.
- Dans les embouchures et les lagunes, formant les marais maritimes colonisés par la mangrove.

Utilisation de l'eau

En 2000, les prélèvements d'eau étaient estimés à 128 millions de m³, dont 52 millions pour l'agriculture (41 pour cent), 62 millions pour les usages domestiques (48 pour cent) et 14 millions pour l'industrie (11 pour cent) (tableau 2 et figure 1).

DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE

Alors que le potentiel pour l'irrigation est évalué à 440 000 hectares, l'agriculture irriguée joue un rôle très secondaire dans la production. Les superficies avec contrôle de l'eau étaient estimées en 1987 à 4 450 hectares dont 3 150 hectares en maîtrise totale/partielle (riziculture) et 1 300 hectares de bas-fonds et marais équipés (principalement riz et maraîchage) (tableau 3 et figure 2).



GESTION DE L'EAU, POLITIQUES ET DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RÉGISSANT L'UTILISATION D'EAU EN AGRICULTURE

Institutions

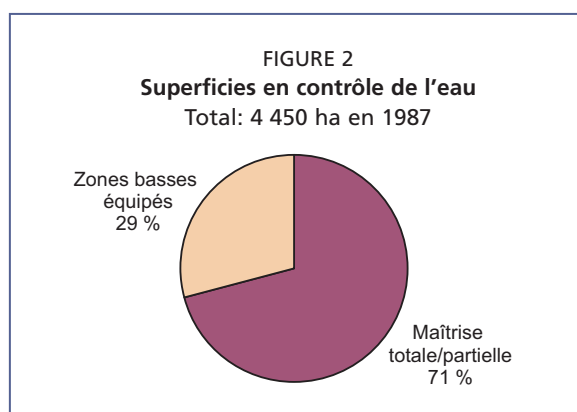
Les Ministères actifs en matière de gestion de l'eau et des terres sont les suivants:

- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR).

TABEAU 3
Irrigation et drainage

Potentiel d'irrigation		440 000 ha
Contrôle de l'eau		
1. Irrigation, maîtrise totale/partielle: superficie équipée	1987	3 150 ha
- irrigation de surface		- ha
- irrigation par aspersion		- ha
- irrigation localisée		- ha
• partie irriguée à partir des eaux souterraines		- %
• partie irriguée à partir des eaux de surface		- %
2. Zones basses équipées (marais, bas-fonds, plaines, mangroves)	1987	1 300 ha
3. Irrigation par épandage de crues		- ha
Superficie totale équipée pour l'irrigation (1+2+3)	1987	4 450 ha
• en % de la superficie cultivée		1 %
• augmentation moyenne par an sur les dernières années		- %
• superficie irriguée par pompage en % de la superficie équipée		- %
• partie de la superficie équipée réellement irriguée		- %
4. Marais et bas-fonds cultivés non équipés		- ha
5. Superficie en cultures de décrue non équipée		- ha
Superficie totale avec contrôle de l'eau (1+2+3+4+5)	1987	4 450 ha
• en % de la superficie cultivée		1 %
Périmètres en maîtrise totale/partielle	Critère	
Périmètres d'irrigation de petite taille	< ha	- ha
Périmètres d'irrigation de taille moyenne	> ha et < ha	- ha
Périmètres d'irrigation de grande taille	> ha	- ha
Nombre total de ménages en irrigation		-
Cultures irriguées dans les périmètres en maîtrise totale/partielle		
Production totale de céréales irriguées		- tonnes
• en % de la production totale de céréales		- %
Superficie totale en cultures irriguées récoltées	1987	4 450 ha
• Cultures annuelles/temporaires: superficie totale	1987	4 450 ha
- riz	1987	4 450 ha
Intensité culturale des cultures irriguées		- %
Drainage - Environnement		
Superficie totale drainée		- ha
- partie de la superficie équipée pour l'irrigation drainée		- ha
- autres surfaces drainées (non irriguées)		- ha
• superficie drainée en % de la superficie cultivée		- %
Superficie protégée contre les inondations		- ha
Superficie salinisée par l'irrigation		- ha
Population touchée par les maladies hydriques liées à l'eau		- habitants

- Ministère de l'économie forestière, des eaux et de la pêche, chargé de l'environnement et de la protection de la nature avec sa Direction générale des eaux et forêts (DGEF) et sa Direction générale de l'environnement (DGE).
- Ministère des mines, de l'énergie, du pétrole et des ressources hydrauliques avec son département de l'eau.
- Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire.



Politiques et dispositions législatives

La politique gabonaise en matière de gestion de la biodiversité est formalisée par deux instruments législatifs: la loi n° 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection de

l'environnement, dite Code de l'environnement, et la loi 1/82 dite loi d'orientation en matière des eaux et forêts remplacée par le Code forestier.

Depuis 1995, le Gabon s'est engagé dans un processus de planification stratégique comprenant un Plan national d'action environnemental (PNAE) et des stratégies nationales pour la diversité biologique et les changements climatiques. Le PNAE, qui a été défini comme le cadre de référence où doivent s'inscrire toutes les actions de la politique du gouvernement en matière d'environnement, a été validé en août 1999, puis adopté par le gouvernement en mars 2000 sous la forme du Livre blanc de l'environnement gabonais.

Le Programme sectoriel forêts et environnement, en cours d'élaboration au Ministère de l'économie forestière, des eaux et de la pêche, et de pré-identification par la Banque mondiale, a défini les enjeux environnementaux stratégiques pour le Gabon, à savoir le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire, la gestion et le développement durable des forêts, la gestion intégrée des zones côtières, la protection et l'amélioration de l'environnement urbain, la planification et la gestion des aires protégées, l'information et la communication environnementales et le renforcement des capacités (formation et recherche).

PERSPECTIVES POUR LA GESTION DE L'EAU EN AGRICULTURE

L'agriculture et notamment l'agriculture irriguée apparaissent comme des secteurs complètement marginaux et désorganisés, bien qu'il soit envisagé d'en faire la base d'une diversification efficace, en vue notamment de la perspective de l'épuisement des réserves pétrolières exploitables. Le milieu rural, dépourvu de toute structure utile (dispensaires, eau potable, électricité, écoles, vulgarisation, crédit, etc.), n'attire pas les jeunes qui abandonnent toutes les activités agropastorales aux personnes très âgées.

PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION

Direction générale de l'environnement. 1999. *Stratégie nationale et plan d'action sur la biodiversité biologique du Gabon.*

FAO. 1988. Gabon. *Mission de reconnaissance/identification de projets agricoles FAO/BAD.* FAO/AfDB Programme de soutien à l'investissement. FAO, Centre d'investissement. Rapport N° 90/88 AF-GAB 7 WP. Rome.

FAO. 1995. *Gabon – Suivi du Sommet mondial de l'alimentation. Projet de stratégie pour le développement agricole national – Horizon 2010.*

FAO. 2003. *Gabon- Profil des politiques et stratégies de sécurité alimentaire et de développement agricole.*

FAO. 2004. *République du Gabon. Suivi du Sommet mondial de l'alimentation: Cinq ans après. Note sur la stratégie pour le développement agricole national – Horizon 2015.*

République du Gabon, Coordination du Système des Nations Unies. 2001. *Bilan Commun de Pays (CCA 2001).*